



**Municipalité de la Commune
d'Arzier – Le Muids**

Préavis n° 04 / 2017

**Demande de crédit de CHF 43'600.-- TTC
pour le remplacement du portail d'accès à la déchetterie**

Délégué municipal

M. Christian Dugon

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Depuis l'installation de notre déchetterie sise au lieu dit Les Côtes de Genolier en l'an 2000, son accès passe par son portail qui date de la même année. Force est de constater que les années ainsi que l'usure et de multiples accidents survenus au cours de cette période ont eu raison de sa structure justifiant donc son remplacement.



Les passages de plus en plus intensifs en dehors des heures d'ouverture par nos différents transporteurs, de mêmes que nos services communaux, nécessitent à chaque passage et pour des raisons évidentes de sécurité de refermer ce portail. Ce qui ne se pratique malheureusement pas ou très peu.

Des utilisateurs non autorisés profitent de ces opportunités pour s'introduire sur ce site ouvert ou non verrouillé, afin d'y déposer des déchets hors de toute surveillance.

2. Intention

Le projet choisi par la Municipalité consiste au remplacement de la fermeture existante par un système automatisé permettant ainsi l'accès en toute sécurité aux entreprises chargées du transport de nos bennes, traitement des déchets organiques et également au service forestier et au service voirie dans le cadre de leurs travaux respectifs.

Un portail électrique autoportant, manœuvré par moteur, commandé par clé, par téléphonie (GSM) ainsi que par télécommande répondra ainsi à une utilisation plus sûre et ergonomique.

Le remplacement du grillage est prévu lors de ces travaux.

Hormis la fourniture et la pose du portail, l'installation de fondations et l'alimentation en électricité sont proposées.

3. Détails du coût du projet

Plusieurs entreprises ont été mandatées pour ce projet et nous ont soumis leurs offres sur la base desquelles nous vous présentons le tableau suivant :

	CHF	CHF
Fourniture, montage et mise en service portail	30'158.00	
Maçonnerie	4'320.00	
Electricité	2'219.10	
Total Hors Taxe		39'633.00
TVA 8%		2'935.80
Divers et imprévus 10 %		3'963.36
Total net		43'596.96
Total net arrondi		43'600.00

4. Charges financières

Les charges financières moyennes, s'élèvent à CHF 2'564.55 par an

5. Conclusions

Par souci de sécurité pour nos usagés et les professionnels qui accèdent à notre déchetterie Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, la Municipalité vous invite à bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal d'Arzier-Le Muids

vu le préavis municipal no 04/2017, concernant la demande de crédit de CHF 43'600.- pour le remplacement du portail d'accès à la déchetterie

vu le rapport des commissions chargées d'étudier cet objet,

Oùï les conclusions des commissions précitées,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

1. d'adopter le préavis municipal N° 04/2017 relatif à la demande de crédit de CHF 43'600.- pour le remplacement du portail d'accès à la déchetterie,
2. d'accorder un crédit de CHF 43'600.-- TTC pour le financement de ce projet.
3. de financer ce dernier par la trésorerie
4. d'amortir cette étude sur 20 ans.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité dans sa séance du 10 avril 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

Louise Schweizer



La secrétaire e.r.

Frédérique Vol